

Ecobank Transnational Incorporated



23^{ème} Assemblée Générale Ordinaire suivie d'une Assemblée Générale Extraordinaire

Le Centre Panafricain Ecobank
2365 Boulevard du Mono, Lomé – Togo
29 juin 2011

Ecobank
La Banque Panafricaine

Avis de Convocation

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société Ecobank Transnational Incorporated sont convoqués à la vingt troisième Assemblée Générale Ordinaire suivie d'une Assemblée Générale Extraordinaire, le mercredi 29 juin 2011 à 10 heures 30, à la Salle de Conférence du Centre Panafricain Ecobank, 2365 Boulevard du Mono, Lomé (Togo), à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Assemblée Générale Ordinaire

1. Approbation des Comptes
2. Affectation du Résultat et Déclaration des Dividendes
3. Renouvellement du Mandat des Administrateurs
4. Ratification de la Cooptation d'un Administrateur
5. Rémunération des Administrateurs
6. Renouvellement du Mandat des Commissaires aux Comptes

Assemblée Générale Extraordinaire

7. Modification des Statuts

Tout actionnaire peut assister personnellement à cette Assemblée ou s'y faire représenter.

Vous trouverez, joint à la présente convocation, un pouvoir que vous voudriez bien remplir et retourner par fax, par la poste ou déposer directement à Ecobank Transnational Incorporated 2, Avenue Sylvanus Olympio, B.P. 3261 Lomé-Togo, Fax (228) 221 51 19.

Toute la documentation relative à l'Assemblée Générale est disponible pour consultation au Siège de la Société à l'adresse ci-dessus et sur le site Internet de la Société (www.ecobank.com) à partir de la date du présent avis.

Lomé, le 20 mai 2011

Pour le Conseil d'Administration et Par Ordre,

Morgan Fianko Asiedu
Secrétaire Général

Votre vote est important : Nous vous recommandons expressément de remplir, signer, dater et de retourner rapidement le pouvoir par la poste ou par télécopie au siège social de la Société.

Projet de résolutions

I – Résolutions Relevant de la Compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

1. Approbation des Comptes

L'Assemblée Générale approuve sans réserve les comptes de la Société pour l'exercice clos au 31 décembre 2010. Elle donne quitus aux Administrateurs et aux Commissaires aux Comptes pour tous les actes accomplis par eux dans le cadre des activités de la Société, au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2010.

2. Affectation du Résultat et Déclaration des Dividendes

L'Assemblée Générale approuve le paiement de dividendes aux actionnaires inscrits sur le registre des actions à la date de clôture de celui-ci, fixée conformément à la réglementation des différentes bourses des valeurs sur lesquelles sont cotées les actions de la Société et approuve par conséquent l'affectation ci-dessous du résultat de la Société pour l'exercice clos au 31 Décembre 2010, s'élevant à 76,5 millions de dollars EU :

Résultat Net	:	76,5 millions de dollars EU
Réserve Spéciale	:	11,5 millions de dollars EU
Bénéfice Distribuible	:	65 millions de dollars EU
Dividendes	:	39,7 millions de dollars EU (soit 0,4 cents par action)
Report à Nouveau	:	25,3 millions de dollars EU

3. Renouvellement du Mandat des Administrateurs

L'Assemblée Générale prend acte de l'expiration des mandats de Messieurs Kolapo LAWSON et Arnold EKPE en qualité d'Administrateurs et renouvelle lesdits mandats pour une durée de trois (3) ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2013.

4. Ratification de la Cooptation d'un Administrateur

L'Assemblée Générale prend acte et ratifie la cooptation de M. Assaad JABRE en qualité d'Administrateur pour une durée de trois (3) ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2013.

5. Rémunération des Administrateurs

L'Assemblée Générale approuve la rémunération annuelle ci-dessous pour les administrateurs :

Président	:	150 000 \$ EU
Vice Présidents	:	120 000 \$ EU
Membres	:	100 000 \$ EU

L'indemnité de présence et les autres avantages demeurent inchangés.

6. Renouvellement du Mandat des Commissaires aux Comptes

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat des Commissaires aux Comptes PricewaterhouseCoopers Abidjan, Côte d'Ivoire et PricewaterhouseCoopers Lagos, Nigeria pour une durée d'un (1) an qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2011. L'Assemblée Générale autorise le Conseil d'Administration à fixer la rémunération des Commissaires aux Comptes.

II – Résolutions Relevant de la Compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

7. Modification des Statuts

L'Assemblée Générale décide de la modification des Statuts comme suit :

- i. La suppression en entier des articles 7.2; 7.3 et 7.4 et leur remplacement par :

Article 7:2 La Société peut émettre des titres sous la forme dématérialisée et procéder à la conversion des titres existants sous la forme dématérialisée.

Article 7:3 Les documents relatifs ou en rapport avec les titres devront être enregistrés sans paiement de frais et la Société devra accepter d'inscrire, tous les transferts effectués dans les formes approuvées par les Bourses des Valeurs sur lesquelles sont cotées les actions de la Société ou conformément à la réglementation applicable.

Article 7:4 Le registre des actionnaires devra être tenu conformément aux règles des Bourses des Valeurs sur lesquelles sont cotées les actions de la Société et être en conformité avec la réglementation applicable.

- ii. La suppression en entier de l'article 12.3 et son remplacement par :

Article 12:3 Les Assemblées Générales ultérieures se tiendront à toute date et lieu qui pourront être choisis par les Administrateurs.

- iii. La suppression en entier de l'article 29.1 et son remplacement par :

Article 29:1 Les réunions du Conseil d'Administration peuvent se tenir au siège de la Société, ou en tout autre lieu indiqué dans l'Avis de Convocation ou par d'autres moyens dont les administrateurs pourront convenir notamment par voies téléphoniques ou électroniques. Le Conseil peut également prendre des décisions par consultation à domicile. Les réunions pourront se tenir aussi souvent que l'exige l'intérêt de la Société et trois administrateurs peuvent, à tout moment, demander la convocation d'une réunion du Conseil d'Administration.

Résumé du CV de l'Administrateur proposé

Assaad J. JABRE

Né le 17 octobre 1952, M. Assaad J. Jabre est Conseiller en Investissement. De 1980 à 2005, il a travaillé pour la Société Financière Internationale (SFI), membre du Groupe de la Banque Mondiale, où il a occupé divers postes importants notamment : Vice-Président Directeur Général Intérimaire et Directeur Général (2005) ; Vice-Président, Investissements et Conseils pour les Opérations (2000-2005) ; Vice-Président, Gestion du Portefeuille (1997-2000) ; Directeur du Département des Investissements en Infrastructures (1996) ; et Directeur de la Division des Investissements en Télécommunications (1992-1995).

De 1997 à 2005, il a été également membre du Groupe de Direction de la SFI, de son Comité d'Investissement en Entreprise et de son Comité de Gestion des Finances et Risques. Il a par ailleurs oeuvré en qualité de Président pour le Fonds Municipal de la SFI en 2004-2005 et d'Adjoint au Président du Comité d'Investissement du Groupe Consultatif d'Assistance aux Pauvres (CGAP). Actuellement, il est aussi membre du Conseil Consultatif de l'ICD, la filiale du secteur privé de la Banque Islamique de Développement et du Comité Stratégique du Centre pour l'Intégration de la Méditerranée.

M. Jabre est diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris. Il est également titulaire d'un diplôme en Droit International de l'Université de Paris et d'un MBA de la Wharton School (University of Pennsylvania).

Pouvoir

Je/Nous _____ (Nom en majuscules)

Résidant à _____ (Adresse en majuscules)

Actionnaire de Ecobank Transnational Incorporated

Nomme / Nommons _____

Résidant à _____

ou en son absence, le Président de séance comme mandataire pour me/nous représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le mercredi 29 juin 2011 à 10 heures 30, à la Salle de Conférence du Centre Panafricain Ecobank, 2365 Boulevard du Mono, Lomé (Togo), et à toute autre séance en cas de renvoi; en conséquence, assister à la réunion, prendre part à toutes délibérations à l'ordre du jour, et voter ou s'abstenir de voter, comme indiqué ci-dessous, les résolutions proposées lors de la réunion.

Date: _____ Signature: _____

Si vous souhaitez exprimer votre vote, nous vous prions de remplir le présent formulaire.

Résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire	Pour	Contre	Abstention
1. Approbation des Comptes de l'exercice 2010	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Affectation du Résultat et Déclaration des Dividendes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Renouvellement des Mandats des Administrateurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
a) Mr Kolapo Lawson	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b) Mr Arnold Ekpe	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Ratification de la Cooptation de M. Assaad Jabre en qualité d'Administrateur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Rémunération des Administrateurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. Renouvellement du Mandat des Commissaires aux Comptes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire	Pour	Contre	Abstention
7. Modification des Statuts	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Le pouvoir devra être dûment rempli, signé et envoyé au siège social, 2 avenue Sylvanus Olympio, B.P. 3261 Lomé, Togo, fax (228) 221 51 19 pas plus tard que 17h la veille de l'Assemblée Générale ou présenté le jour de l'Assemblée Générale, avant le début de la réunion.

Si l'actionnaire est une personne morale, le pouvoir devra être signé par un représentant dûment habilité et revêtir le cachet de cette personne morale.

Ecobank Transnational Incorporated
2, Avenue Sylvanus Olympio
B.P. 3261, Lomé - Togo
www.ecobank.com

Ecobank
La Banque Panafricaine